



Chambre au-dessus du passage menant à la cour : cheminée intérieure.

IVR52_20117201229NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Syndicat de Pays de la Vallée du Loir
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation